

CAHIER DES CHARGES DES CONCOURS CARROT CAKE

Te tataura'a no te tunura'a i te ho'e faraoa monamona taroti

«Aidez-nous à valoriser nos carottes locales »
« A turu i te mau feia faa'pu e a tunu anae ta tatou mau taroti no Tubuai »

Objet du concours : La CAPL souhaite accompagner les agriculteurs des Australes, grenier de la production de carottes polynésiennes, à transformer les « écarts de tri » (carottes irrégulières ou de taille réduite non commercialisables en l'état sur le marché) et ainsi permettre aux producteurs d'avoir plus de revenus sur leur production.

Parmi les transformations intéressantes de notre carotte locale, nous souhaitons mettre en place une filière de « carrot cake ». Il existe un grand nombre de recettes de « Carrot cake », ce concours visera à identifier les meilleures recettes locales pour permettre de produire, de manière industrielle dès 2023, des gâteaux à destination des cantines scolaires, restaurants et autres marchés. De plus, ce concours permettra également de valoriser nos talents locaux.

Le concours Carrot cake sera divisé en deux catégories :

- **Catégorie 1 : Carrot cake « non vegan »**
- **Catégorie 2 : Carrot cake « vegan »**

Conditions de participation : Le concours est ouvert à toutes les personnes ayant 18 ans révolues à la date du concours. Le candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette et de son nom sur tous les supports de communication autour du concours. Il accepte que sa recette, si elle est lauréate d'une des deux catégories, puisse être utilisée par un industriel basé en Polynésie dès 2023. L'inscription au concours est gratuite et se fait par formulaire d'inscription. L'envoi du formulaire d'inscription peut être effectué par mail à evenements@capl.pf. Les inscriptions débuteront le **09 septembre 2022 et seront closes le vendredi 16 septembre 2022.**

Le candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette et de son nom sur tous les supports de communication autour du concours.

Déroulé du concours : Pour chaque catégorie, les candidats sélectionnés seront invités à récupérer un paquet de 5 kg de carotte locale (gratuit) sur le site de la foire agricole le **Jeu**
di 29 septembre 2022 (de 9h à 16h).

Les candidats devront ensuite préparer leur recette (qui a permis leur sélection) et amener deux gâteaux (correspondant au format du cahier des charges) **le vendredi 30 septembre avant 12h00** sous le chapiteau d'animations de la foire de Outumaoro.

Un jury de sept personnes composé d'agriculteurs, de cuisiniers, de spécialistes de l'agrotransformation et de la CAPL votera le vendredi 30 septembre après midi pour leurs gâteaux préférés de chaque catégorie. Les gagnants seront informés le samedi 01 octobre de leur victoire.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
evenements@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54

Le gagnant de la catégorie 1 « carrot cake non vegan » devra ainsi venir sur le site de la foire agricole **le vendredi 7 octobre à 14h** pour préparer devant le public le gâteau. Le gagnant de la catégorie 2 « carrot cake vegan » devra lui venir **le vendredi 7 octobre à 15h**

La remise des prix officielle des deux catégories se déroulera par contre le **vendredi 07 octobre**.

Critères et points : Les points pour les deux catégories lors du concours seront attribués de la manière suivante :

- 20 points sur les qualités gustatives du gâteau en format cake (jury lors de la foire)
- 20 points sur les qualités gustatives du gâteau en format plaque (jury lors de la foire)

Les critères de sélection à partir de la recette (qui doit être identique selon le format) permettront d'avoir une note de « sélection » sur 10 points :

- 5 points seront attribués sur les étapes de préparation : L'analyse portera notamment sur la simplicité de réalisation et la durée de fabrication.
- 5 points seront attribués sur les ingrédients proposés : L'analyse portera notamment sur leur prix et l'origine locale.

Le vainqueur de chaque catégorie sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 50 à l'issue du concours.

Prix : Le gagnant de chaque catégorie bénéficiera d'un prix de 50 000 FCFP

Critères d'admission :

- Compléter le formulaire d'inscription prévu à cet effet et le transmettre ;
- Obligation d'utiliser un **minimum de 25% de carotte locale**. (Hors glaçage, le cas échéant) ;
- Le prix total des ingrédients pour fabriquer le gâteau ne doit pas dépasser 1000 Fcfp (*il est souhaité que vous indiquiez approximativement le prix moyen des ingrédients prévus pour la recette à l'exception de la carotte locale*) ;
- Les ingrédients disponibles localement doivent être à privilégier ;

Sur la préparation :

- Les outils de préparation doivent être simples et communs pour permettre d'industrialiser le procédé de fabrication : (Utilisation d'un four, batteur, etc...)
- Il sera nécessaire de préparer avec la recette retenue deux formes de gâteau différentes : **Un premier dans un moule à cake (taille minimum demandée : 30cm x 11 cm x 7.5 cm (L x l x h)) et un deuxième sur une plaque (taille minimum souhaitée : 33cm x 25cm)**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TELECHARGER, À COMPLETER ET À TRANSMETTRE PAR MAIL À :
evenements@capl.pf

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54